



LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DU PAS-DE-CALAIS

SYNDICAT D'ENERGIE QUI REGROUPE 888 COMMUNES

Recrute :

Trois techniciens (H/F) – Catégorie B – Filière Technique

« Conseiller(e) en Energie Partagé(e) (CEP) »

Contexte :

La Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais, qui regroupe les communes du Pas-de-Calais, est l'autorité organisatrice, dans le département, des distributions publiques d'électricité et de gaz.

Outre ses actions au service des communes en matière d'électricité et de gaz, la FDE 62 développe et conseille les communes sur la maîtrise de l'énergie ; un partenariat avec l'ADEME et le Conseil Régional est établi.

C'est dans ce cadre qu'est développé le service de Conseil en Energie Partagé (CEP).

Un agent CEP travaille pour les communes d'un territoire PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) dans le cadre du développement de la stratégie de réhabilitation du patrimoine. Les territoires concernés par les postes proposés sont :

- La Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.
- La communauté de communes des 7 Vallées
- La communauté de communes du Ternois

Missions :

Sous l'autorité du responsable du service MDE de la FDE62, vous serez chargé(e) notamment :

1. Pour chacune des communes en phase de hiérarchisation (étape préliminaire au service CEP) :
 - De la réalisation d'une fiche d'état des lieux énergétique et de hiérarchisation du patrimoine.
2. Pour chacune des communes adhérentes au service CEP proposé par la FDE 62
 - De l'inventaire du patrimoine communal, de la collecte des données énergétiques (relevés de consommation, données de facturation, ...) sur les 3 dernières années, et de la réalisation d'un bilan énergétique global,
 - De la réalisation de pré-diagnostic énergétique de bâtiments,
 - De l'élaboration d'un plan pluriannuel d'actions avec des préconisations hiérarchisées (actions sur les usages, investissements nécessaires, priorités de la commune, ...), en vue d'une diminution des consommations, des dépenses énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre,
 - De l'accompagnement de la commune dans la mise en œuvre de ce plan d'actions et sur l'ensemble des projets relatifs à l'énergie : développement des énergies renouvelables, conseils énergétiques sur cahiers des charges lors de la construction ou la rénovation de bâtiments,
 - De l'accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions (CCTP, suivi de chantier...)
 - Du suivi annuel de la mise en œuvre du plan d'actions et de l'évolution des consommations et des dépenses énergétiques du patrimoine communal,
 - De la sensibilisation et la formation de l'équipe communale et des élus aux problématiques énergétiques et aux usages de leur patrimoine.
 - De l'accompagnement à la gestion administrative des dossiers techniques
 - De l'instruction des dossiers de demandes de subventions
 - De la vérification et validation des décomptes des travaux
 - D'aider à la valorisation des CEE générés par les actions de MDE

- D'accompagnement à la gestion et à la réalisation du projet éclairage public porté auprès de l'ensemble des communes du Pas-de-Calais.

Profil de poste :

- Technicien supérieur confirmé (3/5 ans d'expérience), formation bac+2 minimum, spécialisation énergétique et/ou thermique en bâtiment,

Compétences :

- Connaissance souhaitée des collectivités territoriales et de leur organisation (mécanismes de décision, gestion administrative et financière, marchés publics, ...),
- Connaissance souhaitée du secteur de l'énergie : tarification de l'énergie, réglementation, acteurs clés, et des filières d'énergie renouvelable,
- Qualités relationnelles, d'animation et de pédagogie,
- Qualités rédactionnelles et de communication,
- Esprit d'initiative, disponibilité, autonomie, rigueur et capacités d'organisation,
- Maîtrise des outils bureautiques classiques (Word, Excel, Powerpoint, ...) et des logiciels techniques spécialisés,
- Permis B (déplacements dans le département avec véhicule de service).

Lieu de travail : le poste est partagé sur Dainville (commune limitrophe d'Arras) dans les locaux de la FDE 62 et dans les locaux des Communautés de Communes concernées.

Date d'embauche prévisionnelle : Poste à pourvoir le plus rapidement possible

Conditions d'emploi :

- Emploi à temps plein
- Recrutement par voie statutaire ou lauréat de concours, à défaut, par voie contractuelle
- Titulaire ou emploi contractuel avec possibilité de reconduction
- Rémunération : traitement de base indiciaire, régime indemnitaire, chèques déjeuners, avantages sociaux (CNAS, GIFTEO).
- Remboursement des frais d'abonnement de transport à hauteur de 75%
- Participation aux frais de la complémentaire santé et de la prévoyance maintien de salaire
- Lieu de travail : le poste est basé à Dainville (commune limitrophe d'Arras) dans les locaux de la FDE 62, avec possibilité de déplacement sur le territoire du Pas-de-Calais.

Modalités :

Lettre de motivation et CV, à adresser à Monsieur le Président de la FDE 62, 40 Avenue Jean Mermoz, CS 70255, 62005 DAINVILLE CEDEX et par mail à l'adresse contact@fde62.fr.

Pour obtenir des renseignements sur le poste, contacter M. Frédéric HOCEPIED, Directeur au 03.21.51.09.40